



### ➤ Résidence LE TILLEUL

**1 Rue de Guisnes  
59200 TOURCOING**

Métro - Ligne 2  
Arrêt Gare de Tourcoing

#### CONTACT

Tel. : **09 67 27 17 77**

**Mme MARTINAGE Pauline**

Tel. : **06 19 74 35 29**

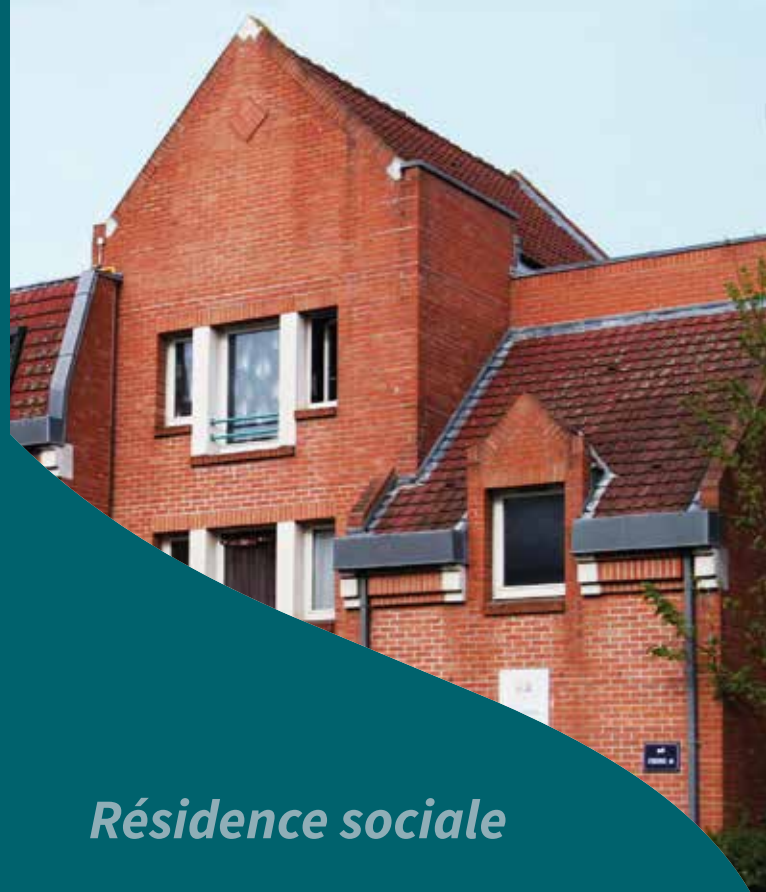
Mail: **p.martinage@solihha.fr**

**Mlle FOLLET Clémentine**

Tel. : **06 07 35 60 73**

Mail: **c.follet@solihha.fr**

Ne pas jeter sur la voie publique - © SOLIHA MN-31987092900068-DDS-RST-2022-01



## Résidence sociale

# TILLEUL

## CONTRIBUER À L'INSERTION DES MÉNAGES JUSQU'À L'ACCÈS À UN LOGEMENT AUTONOME

1 Rue de Guisnes - 59200 TOURCOING

112 Rue Gustave Dubled  
59170 Croix  
03 20 67 67 30  
bonjour.smn@solihha.fr  
**solihamn.fr**



**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
MÉTROPOLE NORD



**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
MÉTROPOLE NORD

**37**  
logements  
meublés et équipés

**23** T2  
**1** T1

**10** T1 Bis  
**3** T3



### ACCUEIL

La Résidence Sociale propose à chacun des résidents un logement privatif pour une durée de 2 ans dont il est pleinement responsable.

Une redevance mensuelle, toutes charges comprises, est fixée en fonction de la typologie du logement.

**Des locaux collectifs et espaces extérieurs sont à disposition et permettent de créer des liens entre résidents, d'y développer une solidarité au sein de la structure.**

**Un règlement intérieur vient préciser les règles de vie collective et d'occupation du logement.**



### PUBLIC ACCUEILLI

La Résidence sociale du Tilleul accueille **des femmes ou hommes, couples avec ou sans enfants (maximum 4 enfants), autonomes, en démarche d'insertion sociale et professionnelle, à jour au niveau administratif.**



### ADMISSION

**Les personnes sont orientées par leur référent social. Elles rencontrent l'assistante sociale de la structure qui établit la demande d'hébergement et la présente à la commission d'attribution de la résidence (une fois par mois). La commission est composée des membres partenaires : Service Logement, les missions locales, les bailleurs sociaux, le SIAO, CCAS, ....**

L'acceptation du règlement intérieur et des termes du contrat d'occupation sont des conditions nécessaires d'accès à la résidence.



### ACCOMPAGNEMENT

Notre équipe assure un accompagnement de proximité lié au logement, à l'insertion professionnelle, en lien avec le référent social du ménage hébergé. Elle régule par ailleurs la vie collective au sein de la résidence.

**Le projet de sortie vers un logement classique est travaillé tout au long de l'hébergement.**

**Un comité de suivi a lieu tous les trois mois avec les bailleurs et le service logement des villes afin de co-construire cette nouvelle étape de la vie des résidents.**